



PROCES – VERBAL DU CONSEIL GENERAL DE VAUX,

Séance ordinaire du 25 mai 2010, 20h15.

Régulièrement convoquée, l'assemblée peut entrer en délibération, le Président ayant fait tinter sa cloche à l'heure prévue.

Ordre du jour :

L'ordre du jour soumis avec la convocation sera suivi tel que ci-dessous.

1. Appel.
2. Admissions, assermentations – démissions.
3. Approbation du procès-verbal du Conseil du 22 mars 2010.
4. Préavis no 01/2010, comptes 2009.
- 6.1 Election du Président du Conseil.
- 6.2 Election du vice-président.
- 6.3 Election de deux scrutateurs + deux suppléants.
- 6.4 Election de la commission de gestion + un suppléant.
7. Motion J-P Lardet.
8. Postulat E Ganser.
9. Communications municipales.
10. Divers.

Point 1 OJ :

Une fois l'appel exécuté par votre serviteur, nous comptons 50 membres présents et 8 excusés

Point 2 OJ :

Cinq citoyens ont présenté, par une demande écrite au Président, leur demande d'admission au sein de notre législatif.

Après lecture des textes d'usage, Mr le Président demande à l'assemblée de se lever et assermenter :

Mesdames Christine Lugeon, Célia Paquier, Anne Spycher, Messieurs Gilles Gebhard et Roger Paquier, qui sont accueillis par acclamation.

<u>Objets :</u>	<u>Intervenant</u>	
Point 3 OJ PV séance 22.03.2010		Sans remarque ni adjonction, ce document est adopté par 46 voix et 4 abstentions.



PROCES – VERBAL DU CONSEIL GENERAL DE VAUX,

<p>Point 4 OJ Comptes 09</p>	<p><i>Mr Menzel</i></p> <p><i>D Stoudmann</i></p>	<p>donne la parole à Mr J-P Lardet, rapporteur de la commission de gestion, qui rend compte à l'assemblée des travaux de contrôle effectués en compagnie des représentants de la Municipalité.</p> <p>demande et obtient des explications sur les taux et les différences entre eux, concernant nos prêts à des communes ou associations voisines. Ces différences sont dues aux périodes auxquelles les prêts furent contractés, ainsi qu'à leurs durées.</p> <p>Mme Stoudmann relève d'autre part, d'après une calculation personnelle, le salaire horaire moyen, selon les comptes, de nos municipaux : 17.40.-/h.</p> <p>La parole n'est plus demandée, dès lors Mr Menzel fait procéder au vote. Les comptes 2009 sont adoptés par 47 voix et 3 abstentions.</p>
<p>Point 6.1 OJ Election du Président</p>	<p><i>Mr Menzel</i></p>	<p>Aucune présentation spontanée pour cette fonction ne jaillit de l'assemblée. Notre Président déclare donc accepter un nouveau mandat, si l'assemblée le souhaite, en précisant son probable retrait pour la prochaine période.</p> <p>Les scrutateurs distribuent 50 bulletins de vote ; le dépouillement démontre la brillante réélection de notre Président par 46 voix et 4 votes blancs.</p>
<p>Point 6.2 OJ Election du vi-président</p>		<p>Même procédé pour l'élection à la vice-présidence ; Mr Höhener est réélu par 45 voix et 5 blancs.</p>
<p>Point 6.3 OJ Election de deux scrutateurs 2 suppléants</p>		<p>Par tournus, passant de suppléants à scrutateurs, Mmes Carole Harriet et Anne-Marie Perret-Gentil sont élues.</p> <p>Tandis que Mme Christine Lugeon bondit de sa chaise pour se proposer, Mr Gilles Gebhard se voit gentiment pousser par papa pour la seconde place. Ces deux citoyens sont élus suppléants par applaudissements.</p>
<p>Point 6.4 OJ Election de la comm.de gestion Suppléant</p>		<p>Mr J-P Lardet, rapporteur, quitte sa fonction, Mr François Denis prend sa place, Annie Oulevey-Bach, membre ; Christian Perret-Gentil, suppléant, devient membre.</p> <p>Mme Marlyse Ulliel accepte le poste de suppléante.</p>
<p>Point 7 OJ Motion J-P Lardet</p>	<p><i>A.Höhener</i></p>	<p>Suite à la demande du Président, développe les arguments et les fondements de cette motion, soit : rediscuter le projet de Pierrafuz afin de réunir le plus de citoyens autour de ce projet. Cette motion ne cherche pas à détruire le travail déjà accompli, selon les motionnaires, mais bien à évoluer vers des constructions et une densification plus acceptables pour les voisins.</p>



PROCES – VERBAL DU CONSEIL GENERAL DE VAUX,

	<i>J Stoudmann</i>	Responsable de l'urbanisme et des constructions, déroule les arguments et éléments permettant d'affirmer que cette motion n'est, à l'évidence pas acceptable, relevant notamment la procédure totalement claire et démocratique amenant l'actuel projet devant le Conseil, ainsi que les dépenses considérables déjà consenties par ce même Conseil. In fine, il invite les membres du Conseil au rejet de la motion J-P Lardet.
	<i>Ri Stoudmann</i>	relève les mêmes éléments dans un style plus fleuri, et propose aussi à l'assemblée le rejet de cette motion.
	<i>A Höhener:</i>	vous n'avez pas compris notre intervention, nous sommes là pour travailler ensemble et non pas détruire.
	<i>E Ganser</i>	met l'accent sur les risques inhérents à la location d'objets à loyers élevés, la possibilité d'avoir des logements vides en cas de crise étant plus grande.
	<i>L Riccio-L C-A Valsesia</i>	soutient, et confirme par expérience, la position de Mr Ganser. s'oppose au discours des deux précédents orateurs en précisant qu'il y eut, lors des séances d'information ou de travail entre les parties, une bonne communication. De plus, il précise que les deux logements prévus avec des loyers modérés furent balayés par les opposants.
	<i>Le Président</i>	demande le vote sur cet objet. Mr Lardet demande un scrutin à bulletin secret qui est appuyé par plus de 10 membres. 50 bulletins sont délivrés par nos scrutateurs. Après décompte, le résultat de la votation est le suivant : La motion J-P Lardet est rejetée par 34 voix, et 16 voix pour.
Point 8 OJ Postulat E Ganser	<i>A-C Sutermeister</i>	prend la parole afin de présenter le contenu de cette demande. Il s'agit de proposer à la Municipalité la mise en œuvre d'une étude sur les moyens d'améliorer la sécurité en certains endroits de la route cantonale traversant notre village.
	<i>D Stoudmann</i>	appuie la suggestion en estimant raisonnable de prendre en compte tout le tracé de cette route.
	<i>Ch Pittet</i>	souhaite que la Municipalité élargisse ses travaux au réseau communal.
	<i>H Stoudmann</i>	relève le nombre considérable de véhicules venant de Chaniaz et bifurquant sur Saint-Saphorin. Il ne voit qu'une chose : un rond-point à l'endroit du carrefour RC 74 et route de St-Saph.
	<i>Mr Menzel</i>	fait procéder au vote à main levée sur ce postulat qui est admis par l'assemblée par 40 voix pour, 3 contre, 7 abstentions.
Point 9 OJ Communic municipales	<i>Y Schopfer</i>	donne quelques précisions sur la fermeture de la route Bussy-Clarmont, pour goudronnage à Clarmont.
	<i>A Oulevey-B :</i>	qu'en est-il des bus et transports scolaires pendant ces travaux à Clarmont ? Ils assurent leurs services, selon le courrier reçu.



PROCES – VERBAL DU CONSEIL GENERAL DE VAUX,

Point 10 OJ Divers	<i>J Stoudmann</i>	informe de l'avancement du système VDSL, qui devrait être fonctionnel fin juin.
	<i>D Breton</i> <i>J Stoudmann :</i>	désire connaître les aménagements prévus sur le préau du Collège. des travaux prévoyants d'ouvrir mur et barrière le long du chemin du Village sont envisagés, en parallèle avec la création d'une œuvre de Mr Harriet. Le projet fera l'objet d'un préavis municipal.
	<i>Le Président</i>	voyant l'ordre du jour épuisé, et la parole n'étant plus demandée, lève la séance à 2140 et, d'entente avec la Municipalité convie chacun à une verrée bienvenue.

Le Président François Menzel.

Le secrétaire Raymond Stoudmann.